

Conditions générales de vente (CGV)

DUREE DU SEJOUR

Le client s'engage pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux, le mail de confirmation tenant lieu de contrat.

RÉSERVATION

Après réception de votre réservation et paiement de la chambre, nous vous adresserons confirmation écrite et vous confirmer votre accord plein et entier avec les conditions générales de vente.

Les prix s'entendent toutes charges comprises.

Absence de rétractation : Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation doit être notifiée par écrit à « La Maison du Bonheur (lettre recommandée ou mail).

Annulation avant l'arrivée dans les lieux :

Si l'annulation intervient 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, Remboursement intégral.

Si l'annulation intervient 5 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, Remboursement de 50%.

Si l'annulation intervient 2 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, Remboursement 0 €.

Si le client ne se manifeste pas le jour d'arrivée prévue par la réservation, le contrat devient nul et « La Maison du Bonheur » peut disposer de ses chambres. La somme payée reste également acquise à « La Maison du Bonheur »

En cas d'annulation pour une raison valable (décès, maladie,

ANNULATION PAR « LA MAISON DU BONHEUR »

« La Maison du Bonheur » reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.

Heure d'arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé lors de sa réservation, à 17 heures. En cas d'arrivée tardive le client préviendra impérativement « La Maison du Bonheur ».

Heure de départ : L'heure de départ des chambres est fixée à 11 heures au plus tard.

Animaux de compagnie : Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.

TABLE D'HÔTES ET PETITS DÉJEUNERS

Les tables d'hôtes sont servies sur réservation ou au minimum la veille du repas.

Les petits déjeuners sont servis de 7h30 à 10h.

ART DE VIVRE ET UTILISATION DES LIEUX

Il est interdit de fumer et vapoter à l'intérieur des chambres et des espaces communs, et nous demandons également à ne pas manger dans les chambres.

Le client jouit de la location conformément à la destination des lieux.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable. L'attention des hôtes est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

CAPACITE

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de deux personnes par chambre. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, « La Maison du Bonheur » peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.